

AVIS DE LA BOURSE

Admission et Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

Les emprunts TLS2010-1 et AIL 2010-1 ont été admis à la cote de la Bourse le 27/05/2010 et ils seront négociables en Bourse à partir du 03/06/2010. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Échéance
TLS 2010/1 Fixe	Société Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101442	T101F	TLS0615 5,125%P5	5,125%	5	100	AP	115 000	11,50	01/06/2010	01/06/2011	01/06/2015
TLS 2010/1 Variable	Société Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101459	T101V	TLS0615 T+0,625%P5	TMM+ 0,625%	5	100	AP	85 000	8,50	01/06/2010	01/06/2011	01/06/2015
AIL 2010/1	Arab International Lease	SCIF	TN0006750079	AI101	AIL0415 5,25%P5	5,25%	5	100	AP	150 000	15,0	08/04/2010	08/04/2011	08/04/2015

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.